ET MES AUTRES DÉCHETS?



Dans le bac vert ou la colonne

En sac fermé: les déchets ménagers, les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, cotons, coton-tige, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastiques (stylo, rasoir, brosse à dents...), la vaisselle cassée.



Dans la colonne à verre

En vrac: les bouteilles, pots et bocaux en verre.



Dans le composteur

Les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin.



En déchèterie

Les encombrants, les gros cartons, les vieux meubles, les matelas, l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles, linge et chaussures, les déchets de jardin (souches d'arbres, taille, tonte, feuilles, branches), les déchets dangereux (sauf médicaments, produits chimiques, amiante...),les casseroles et les jouets hors d'usage...



Astuces et conseils sur consignesdetri.fr

SBA

Syndicat du Bois de l'Aumône

13 rue Joaquin Perez Carretero Zone de Layat 2 63200 Riom

04 73 64 74 44 conseilusager@sba63.fr

www.sba63.fr



BAC | COLONNE JAUNE



mémo

Le tri
se simplifie,
100%
des papiers et
des emballages
vont dans le
bac jaune.



100% DES EMBALLAGES





Les emballages carton BRIQUES CARTONNETTES BOÎTES

100% DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.



Les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...





Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Les points de collecte jaunes





En bac

Pour bien trier

- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas imbriquer plusieurs emballages
- Plier les cartons pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier
- Les piles et les batteries
- Le verre
- Le textile